

Séance du 21 novembre 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt et un novembre à dix huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la salle de réunion, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CHABREYROU, Maire.

Étaient présents : Mme CHABREYROU, M. DESCAT, Mme BARBUT, M. PACK, Mme BRUNE, MM. EYTIER (à partir de 18h55), THORAVAL, Mme REYNAUD, M. MERCIER, MM. PUGET, COWEZ (à partir de 18H45), Mme GAILLARD-CHABROL, M. SAILLARD, Mme DOUBLET.

Étaient absents excusés : Mmes LAVAUD (pouvoir à M. PACK), BUCKENHAM (pouvoir à Mme REYNAUD), DELAMARRE- SOULAS (pouvoir à Mme BRUNE).

Était absente : Mme CHABREYRON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Gisèle BRUNE est élue secrétaire de séance.

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 et le Décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, supprimant le compte rendu des séances du conseil municipal et prescrivant l'affichage d'une liste des délibérations examinées en séances, ces dernières sont :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 septembre 2022

2022-47 Demande de subvention 2023 – création d'une voie douce

2022-48 Prise en charge d'une facture de la Coopérative scolaire

2022-49 Participations financières aux voyages scolaires des classes de 6^{ème} et 3^{ème} du Collège de Tocane

2022-50 Décisions modificatives au budget principal et budget annexe

2022-51 Création d'un poste d'Adjoint Administratif à 31 heures hebdomadaires et suppression d'un poste d'Adjoint Administratif à 22 heures hebdomadaires

2022-52 Sobriété énergétique : Optimisation de l'éclairage public

2022-53 Programme pluriannuel de rénovation de l'éclairage public

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 20